

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE DES TOURNESOLS

tenue le mardi 14 juin 2022 à 18 h 30 à la salle polyvalente de l'école des Tournesols

Sont présents

Sont absents

Annie Charbonneau-Fortin	Parent	Présidente
Amélie Choquette	Parent	Vice-Présidente
Lucy Martel	Parent	Secrétaire et Comité de parents
Geneviève Martineau	Parent	Comité ÉHDAA et Substitut Comité de parents
Andréanne Lavergne-Fournier	Parent	
Cynthia Gagnon	Parent	
Siobhan McSharry	Parent	
Frédéric Ntawiniga	Parent	Substitut
Marc Thibault	Équipe-école	Enseignant 3 ^e cycle
Djamila Abid	Équipe-école	Enseignante 2 ^e cycle
Gabriel Caissy	Équipe-école	Enseignant 2 ^e cycle
Geneviève Maheux	Équipe-école	Enseignante 1 ^{er} cycle
Maxime Gagnon	Équipe-école	Enseignant spécialiste
Marc-André Boulianne	Équipe-école	Enseignant Substitut
Martine Mayrand	Équipe-école	Enseignante Substitut
Camille Gauthier	Équipe-école	Technicienne en éducation spécialisée
Fatma Naggoudi	Équipe-école	Technicienne en service de garde
Isabelle Lowe	Direction	Directrice
Annie Courbron	Direction	Directrice-adjointe (départ 18h36)

1. **Accueil, prise de présences et vérification du quorum**

Madame Annie souhaite la bienvenue et constate le quorum à 18h30.

2. **Adoption de l'ordre du jour**

Correction à apporter au point 3, au lieu de lire Adoption du procès-verbal du 5 avril 2022 on devrait lire Adoption du procès-verbal du 10 mai 2022.

Correction à apporter au point 4, au lieu de lire suivis au procès-verbal du 5 avril 2022 on devrait lire suivis au procès-verbal du 10 mai 2022.

Il est proposé par madame Choquette, appuyé par monsieur Thibault et résolu que l'ordre du jour soit adopté avec les corrections proposées.

CE-21-22/45

Adoptée à l'unanimité

3. Adoption du procès-verbal du 10 mai 2022

Il est proposé par monsieur Caissy, appuyé par madame McSharry et résolu d'adopter le procès-verbal du 10 mai 2022 tel que proposé.

CE-21-22/46

Adoptée à l'unanimité

4. Suivi au procès-verbal du 10 mai 2022

Aucun suivi

5. Intervention(s) :

5.1 Interventions du public

Aucun public présent à la rencontre.

5.2 Mots des membres de la communauté

Aucun membre de la communauté au CÉ cette année.

5.3 Mot du représentant de l'O.P.P

Madame Annie Courbron est la porte-parole pour l'O.P.P. Elle remercie les membres qui ont participé cette année. Elle remercie pour les activités qui ont pu être vécues tout au long de l'année malgré la situation particulière.

Elle souhaite soulignée le grand apport de Mme Annie Charbonneau-Fortin pour son implication. Mme Charbonneau-Fortin reçoit d'ailleurs un certificat et les honneurs de la part de l'équipe de direction pour la remercier de son implication.

Mme Annie Courbron quitte à 18h36.

6. Proposition(s) :

6.1 Prévisions budgétaires 2022-2023

Les prévisions budgétaires ministérielles n'ont toujours pas été reçus. Les prévisions sont donc établies selon les 430 élèves prévus l'an prochain au lieu de 478 ainsi qu'en fonction des éléments de la dernière année en supposant qu'ils se reproduiront l'an prochain. Chaque enfant génère des sous et certains davantage selon leurs besoins particuliers. Si les allocations sont toujours octroyées comme l'an dernier, un montant de 115 000\$ s'ajoute en fonction du nombre d'élèves prévus l'an prochain.

Une école peut obtenir des revenus à partir des revenus de salles et de locations, des sorties scolaires, des activités de financement et des fonds à destination spéciales.

Le partenariat avec la ville de Gatineau, par exemple les élections, ne sont pas des revenus. Ce sont davantage des ententes d'échange de bons services. Nous pouvons aussi profiter des installations de la ville sans frais.

Le service de garde a connu une diminution de fréquentation cette année avec le fait que les parents n'étaient pas de retour au travail en présentiel. C'est un service qui s'autofinance.

Considérant que le conseil d'établissement doit, sur la recommandation de la directrice ou du directeur de l'établissement, adopter le budget annuel de l'établissement, et le soumettre à l'approbation du centre de services scolaire conformément à la *Loi sur l'instruction publique* (article 95);

Considérant que le budget doit maintenir l'équilibre entre, d'une part, les dépenses et, d'autre part, les ressources financières allouées à l'école par le centre de services scolaire et les autres revenus qui lui sont propres conformément à la *Loi sur l'instruction publique* (article 96.24);

Considérant les ressources allouées à l'établissement par le centre de services scolaire en vertu du cadre budgétaire;

Considérant les autres sources de revenus;

Considérant que ce budget est équilibré;

Considérant la recommandation de la directrice ou du directeur de l'établissement;

Considérant qu'en vertu des politiques, des règlements et des procédures du centre de services scolaire, il est possible que des ajustements positifs ou négatifs soient effectués en cours d'année;

Considérant que, s'il y a lieu, le budget présenté sera réajusté en cours d'année selon les allocations et les effectifs réels de l'établissement ainsi que les autres considérations spécifiques au cadre budgétaire;

Il est proposé par madame Djamila Abid et appuyé par monsieur Marc Thibault que le budget équilibré de l'établissement, comprenant les montants suivants :

Allocations :	531 543\$
Revenus :	<u>289 039\$</u>
Total :	<u>820 582\$</u>

Dépenses totales : 820 582\$

Soit adopté et soumis au centre de services scolaire pour son approbation.

CE-21-22/47

Adoptée à l'unanimité

6.2 Bilan annuel du Conseil d'établissement 2021-2022

Le document nous est présenté séance tenante. Si des ajouts sont à faire au document du bilan annuel, communiquez avec Mme la présidente dès demain (15 juin 2022).

Il est proposé par madame Lavergne-Fournier, appuyé par madame Choquette et résolu d'adopter le bilan annuel du Conseil d'établissement 2021-2022.

CE-21-22/48

Adoptée à l'unanimité

6.3 Projet de vélos-équilibre pour les préscolaires (Fonds à destination spéciale)

Une demande a été faite de la part d'une enseignante de l'école afin de faire l'achat de vélos-équilibre au montant de 5500\$ selon les coûts de 2020. Ce montant inclus 20 vélos-équilibre, des casques et des filets. Les vélos pourraient être utilisés tant à l'intérieur qu'à l'extérieur par des groupes variés du préscolaire et même du premier cycle.

Les opinions sont divergentes sur l'acceptation du projet. Des points favorables et défavorables sont exprimés.

Suggestions :

- 1) Faire une levée de fonds pour ce projet spécifiquement.
- 2) Financer une partie du projet et l'autre partie par la caisse populaire (50%)
- 3) Octroyer le montant de 7000\$ (20% de plus que le montant de 2020) et la balance par une levée de fonds et la caisse populaire.

Il est proposé par monsieur Thibault, appuyé par monsieur Caissy et résolu que dans la mesure où le projet soit finalisé d'ici le 30 septembre 2022, le CÉ approuve qu'un montant de 7000\$ soit utiliser à partir des Fonds à destination spéciale pour financer le projet de vélos-équilibre pour les préscolaires.

CE-21-22/49

Adoptée à l'unanimité

6.4 Projet de rénovation des maisonnettes et du gazebo (Fonds à destination spéciale)

Une soumission a été reçue pour le projet de rénovation des maisonnettes et du gazebo, elle s'élève à 6000\$. Elle permettra de rendre sécuritaire les installations.

Il y a tout de même une réflexion à faire sur l'utilisation de l'espace occupée par les maisonnettes et le gazebo pour le futur. Un sous-comité du CÉ pour la cour d'école pourrait être créer et se pencher sur l'embellissement et l'amélioration de celle-ci.

Il est proposé par monsieur Caissy, appuyé par madame Gagnon et résolu d'adopter l'utilisation d'un montant de 6000\$ à partir des Fonds à destination spéciale pour le projet de rénovation des maisonnettes et du gazebo.

CE-21-22/50

Adoptée à l'unanimité

7. Consultations

Aucune consultation

8. Informations

8.1 Correspondance : Fédération des comités de parents

Une récompense Bronze est offerte à madame Annie Charbonneau-Fortin pour son implication comme parent au sein du CÉ de l'école des Tournesols.

8.2 Projet éducatif 2023-2027 (mission, vision, valeurs)

La consultation se poursuivra auprès de l'équipe-école lors des prochaines journées pédagogiques.

9. Rapports :

9.1 Présidence

Madame la présidente nous remercie pour la superbe expérience encore cette année. Elle nous remercie de notre participation et fait ressortir le dynamisme et l'ouverture qui était présente au sein des membres cette année.

Stationnement : Des accrochages sont survenus et des bris ont été causés sur des voitures des membres du personnel. Elle en a été informée et en est bien désolé.

Mot de la fin : Profitez de l'été!

9.2 Direction

Madame Lowe remercie les parents et les membres de l'équipe-école pour leur engagement tout au long de l'année. Elle espère nous retrouver l'an prochain. Le CÉ était agréable. Bonne saison estivale à tous.

9.3 Enseignants et professionnels

Enseignant du 3^e cycle : Sortie des 6^e année : Dû à la pénurie des conducteurs, l'activité a été malheureusement écourté. C'est dommage. C'était une très belle sortie. Merci aux enseignants en éducation physique pour l'activité à la Marina qui a été vécue aujourd'hui.

Enseignants en éducation physique : L'activité de Spike Ball à la Marina qui se voulait un réinvestissement des apprentissages réalisés pendant les cours a été un succès aujourd'hui.

Enseignants du 2^e cycle : Excellente activité à la Marina. Mention de la préparation de l'activité de fin d'année qui sera amusante.

9.4 Personnel de soutien

Service de garde : Mme Fatma sera encore de l'équipe l'an prochain. Elle est très heureuse de son retour. Elle remercie l'équipe et nous souhaite un bel été.

Technicienne en éducation spécialisée : Le projet Acti-Leader est devenu le projet de cour animée. Les élèves de 5^e et 6^e année animent des activités auprès des plus jeunes. Ce projet est très apprécié des élèves. Mme Camille nous remercie pour la belle année au CÉ.

9.5 Représentant au Comité de parents

Madame Martel mentionne que peu de commentaires ont été reçus dans l'ensemble du CSSPO concernant les dernières consultations. Elle précise aussi que comme au CÉ, les rencontres du comité de parents se sont déroulées dans le respect et l'ouverture tout au long de l'année.

9.6 Représentant au comité ÉHDAA

Mme Martineau n'a pu être présente à la dernière rencontre. Elle mentionne que le site web pour les ÉHDAA a enfin été mis à jour. N'hésitez pas à aller le consulter.

10. Varia

Aucun point au varia.

11. Levée de l'assemblée

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, sur la proposition de monsieur Thibault, appuyé par madame Choquette, l'assemblée est levée à 19h45.

CE-21-22/51

Adoptée à l'unanimité

12. Prochaine rencontre le mardi 13 septembre à 18h30 à l'école des Tournesols.

Cette rencontre sera l'Assemblée générale annuelle des parents.

Mme Annie Charbonneau-Fortin
Présidente

Mme Isabelle Lowe
Directrice